

CPE
Fleur de **soleil**



J'alimente mon 
uni-vert!

PROGRAMME ÉDUCATIF
CPE FLEUR DE SOLEIL

Comité de création : Brigitte, Chantal, Carolle, Manon, Geneviève et Chantal (maman de Jean-William, Mélodie et Charlie-Anne).

Adopté par le conseil d'administration le 11 avril 2013.

Révisé par Ginette Simoneau, Manon Bibeau et Tanya Nadeau.

Adopté par le conseil d'administration le 26 février 2015.

Révisé par le comité pédagogique : Tanya Nadeau, Marie-Pier Lapointe, Manon Bibeau et Valérie Chabot, adopté par le conseil d'administration le 31 août 2020.

Révisé par Valérie Chabot (DAI) et Stéphanie Rousseau (ACSPT) et adopté par le conseil d'administration mars 2026

Table des matières

1. INTRODUCTION	4
1.1 <i>La mission & valeurs du CPE</i>	4
1.2 <i>L'autonomie au CPE Fleur de soleil</i>	4
1.3 <i>La collaboration au CPE Fleur de soleil</i>	5
1.4 <i>L'estime de soi au CPE Fleur de soleil</i>	5
1.5 <i>Le respect au CPE Fleur de soleil</i>	6
1.6 <i>Le plaisir au CPE Fleur de soleil</i>	6
1.7 <i>Les objectifs de notre programme éducatif</i>	7
1.8 <i>Le multiâge</i>	7
2. L'INTERVENTION ÉDUCATIVE AU CPE FLEUR DE SOLEIL	7
2.1 <i>Les 5 principes de bases</i>	7
2.2 <i>Les 4 étapes de l'intervention éducative</i> :.....	8
3. ORIENTATION PÉDAGOGIQUE	9
3.1 <i>Activités de routines et transitions</i>	9
3.2 <i>Période d'atelier</i>	9
3.3 <i>Le jeu libre (période d'accueil et fin de journée)</i>	10
3.4 <i>Activité découverte</i>	10
3.5 <i>Activité en groupe d'appartenance (AGA)</i>	10
3.6 <i>Activité de rassemblement (musique et mouvement)</i>	11
3.7 <i>Jeux extérieurs</i>	11
4. LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT	11
4.1 <i>Développement social et affectif</i>	11
4.2 <i>Développement cognitif</i>	13
4.3 <i>Développement langagier</i>	13
4.4 <i>Développement physique et moteur</i>	15
5. ADAPTATION ET INTÉGRATION À LA VIE EN COLLECTIVITÉ	16
6. SAINES HABITUDES DE VIE.....	17
7. SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES.....	18
8. LA STRUCTURATION DES LIEUX	20
8.1 <i>Les cours et l'environnement extérieur</i>	20
8.2 <i>L'aménagement des lieux intérieurs</i>	20
9. LA COLLABORATION AUPRÈS DES PARENTS	21
10. L'INTÉGRATION DES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS	22
11. TRANSITION SCOLAIRE.....	22
12. HISTORIQUE (<i>la petite histoire du CPE</i>)	22



1. INTRODUCTION

1.1 *La mission & valeurs du CPE*

La fleur de soleil ou « tournesol » est une plante annuelle à tige très forte pouvant atteindre jusqu'à 4 mètres de hauteur. Quand le tournesol est jeune, il pousse rapidement. Au fur et à mesure de sa croissance, il se tourne vers le soleil. Cette évolution s'inscrit dans la mission éducative de notre milieu de vie :

- Celle de voir au bien-être, à la santé et à la sécurité des jeunes “pousses” ;
- Celle d'offrir une “terre fertile” qui sera propice à stimuler leur développement sur tous les plans ;
- Celle de contribuer à prévenir l'apparition ultérieure de difficultés liées au développement global des enfants ainsi qu'à favoriser leur inclusion sociale.

Les cinq valeurs privilégiées par le CPE Fleur de soleil :

- ★ L'autonomie
- ★ La collaboration
- ★ L'estime de soi
- ★ Le respect
- ★ Le plaisir

Les valeurs représentent les fondements de la pédagogie véhiculée. Elles teintent les interventions et se traduisent par différents moyens mis en place dans le quotidien pour offrir aux enfants un environnement sain qui favorise leur plein épanouissement.

1.2 *L'autonomie au CPE Fleur de soleil*

C'est la capacité de se prendre en charge, c'est-à-dire d'agir par lui-même et de se servir de façon constructive de l'environnement physique et humain. L'enfant grandit et est amené à effectuer des choix, à en mesurer les implications et les conséquences, puis à prendre des responsabilités à sa mesure.

Voici des exemples de situation où l'enfant développe et exerce son autonomie :

- Il apprend à marcher, à s'asseoir sur une chaise, à se laver les mains, à s'habiller, etc. ;
- Il accomplit des responsabilités :
- Il choisit la façon dont il utilise le matériel et organise son jeu ;

Le personnel éducateur soutient et accompagne l'enfant dans cette quête d'autonomie qui est au cœur de son développement.

1.3 La collaboration au CPE Fleur de soleil

Elle implique l'ensemble des acteurs qui œuvrent auprès de l'enfant : parents, personnel du CPE, direction, membre du CA, communauté, partenaires du CPE. Elle implique un échange et nous incite à faire équipe auprès des enfants que nous accueillons par l'entraide, le partage et l'écoute.

Différents moyens sont mis en place pour assurer cette collaboration :

Auprès des parents

- Journal de bord électronique ;
- Rencontre de parents en début d'année ;
- Rencontre de parents individuelle à l'automne et au printemps ;
- Rencontres de mises à jour avec les parents d'enfants à besoins particuliers ;
- Envoi d'informations par courriel aux parents régulièrement ;
- Tableau des activités rassembleuses et babillard info-parents avec menu mensuel ;
- Implication active des parents aux comités et au CA ;
- Horaire quotidien du groupe affiché à la vue pour informer les parents.

Entre l'équipe de travail

- Réunion d'équipe en petit et grand groupe ;
- Implication et prise de décision au sein des différents comités du CPE ;
- Fiches de routines individuelles (pour la pouponnière).

Entre les enfants

- Responsabilités quotidiennes ;
- Travail d'équipe entre les enfants lors des périodes de jeux.

Auprès de la communauté et autres partenaires

- Accueil de stagiaires et/ou personnel éducateur qui accompagnent des enfants à besoins particuliers ;
- Partenariat auprès de différents professionnels : orthophonistes, travailleurs sociaux, psychoéducateurs qui gravitent autour de la vie de l'enfant.

1.4 L'estime de soi au CPE Fleur de soleil

C'est la certitude intérieure de sa propre valeur. C'est la conscience d'être un individu unique, d'être quelqu'un qui a non seulement des forces, mais aussi des limites.

Chez les petits, avoir une bonne estime de soi c'est essentiellement : être bien dans son corps, avoir le sentiment profond d'être aimable, avoir la conviction d'être capable, être fier d'être un garçon ou fière d'être une fille, être à l'aise avec les autres, espérer et croire que ses besoins seront comblés et que ses désirs seront satisfaits du moins reconnu dans un avenir rapproché.¹

Au CPE Fleur de soleil, le personnel éducateur contribue à développer l'estime de soi des enfants par ses gestes quotidiens : attention accordée à chaque enfant, encouragements et support lors de difficultés rencontrées.

Voici d'autres façons qui nous permettent de contribuer à une image positive d'eux même : l'affichage de leurs productions à la vue des pairs ou des parents, l'affichage des photos de leurs petits exploits, les causeries où les enfants ont la possibilité de s'exprimer devant l'ensemble du groupe, etc.

1.5 Le respect au CPE Fleur de soleil

C'est une valeur incontournable dans une vie en collectivité. Il vise l'harmonie au sein des installations. Ainsi, nous y retrouvons plusieurs composantes :

- Respect de soi ;
- Respect de l'autre ;
- Respect du matériel et de l'environnement ;
- Respect de la différence.

Tout au long de la journée, l'enfant acquiert la notion de respect par les différents moments qu'il vit. Le personnel éducateur guide et soutient l'enfant en adaptant l'environnement et ses activités de manière à développer chez lui la notion de respect. Le personnel éducateur est un modèle pour l'enfant par ses paroles, ses gestes et ses intentions.

- Il utilise l'intervention démocratique ;
- Il fait preuve de vigilance face aux comportements intimidants ;
- Il accompagne l'enfant afin qu'il porte une attention au matériel et au rangement ;

1.6 Le plaisir au CPE Fleur de soleil

C'est « à travers » les multiples gestes quotidiens que l'on peut ressentir cette valeur.

- À travers les rires d'enfants qui jouent ensemble ;
- À travers les jeux, les activités drôles, les activités spéciales ;
- À travers le nouveau matériel (enrichissement des coins) ;

¹ Laporte, Danielle, 1997, Pour favoriser l'estime de soi des tout-petits, Hôpital Sainte-Justine

1.7 Les objectifs de notre programme éducatif

- Servir de guide pour tous les employés ;
- Informer les parents de nos visions, valeurs et orientation pédagogique.

1.8 Le multiâge

Le multiâge est un fonctionnement bénéfique pour le développement des enfants. C'est-à-dire des groupes d'enfants d'âges mélangés entre 18 et 48 mois. Cela se rapproche de la vie en collectivité.

En multiâge, les enfants y retrouvent des sœurs et des frères. Les grands deviennent des modèles à imiter, des stimulateurs, des médiateurs, des protecteurs et prennent plaisir à aider les plus petits. Les plus jeunes y retrouvent une stimulation au niveau langagier et affectif en plus d'une augmentation du niveau de leurs jeux sociaux.



2. L'INTERVENTION ÉDUCATIVE AU CPE FLEUR DE SOLEIL

L'intervention éducative est un processus par lequel le personnel éducateur agit auprès de chacun des enfants de façon à répondre le mieux possible à ses besoins. Elle doit tenir compte des principes de base du programme éducatif «Accueillir la petite enfance» et des valeurs du CPE Fleur de soleil.

2.1 Les 5 principes de bases

Voici les 5 principes de base présentés dans le programme éducatif « Accueillir la petite enfance » :

Le partenariat entre le service de garde éducatif à l'enfance (SGEE) et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant.

Il est important qu'une bonne entente et un lien de confiance existent entre le personnel éducateur et les parents. Cela rassure l'enfant et favorise la création d'un lien affectif privilégié.²

Chaque enfant est unique

En développant une connaissance approfondie de chaque enfant, le personnel éducateur est en mesure de reconnaître et de respecter les particularités de chacun, son rythme de développement, ses besoins et ses champs d'intérêt.

L'enfant est l'acteur principal de son développement

² MFA, Accueillir la petite enfance, le programme éducatif des services de garde du Québec, 2007

Un enfant apprend d'abord spontanément, en expérimentant, en observant, en imitant et en parlant avec les autres grâce à sa propre motivation et à ses aptitudes naturelles. Le personnel éducateur guide et soutient cette démarche qui conduit à l'autonomie, c'est un apprentissage actif. C'est en agissant que l'enfant construit sa connaissance de lui-même, des autres et de son environnement.

L'enfant apprend par le jeu

Essentiellement le produit d'une motivation intérieure, le jeu constitue pour l'enfant le moyen par excellence d'explorer le monde et d'expérimenter. Les différents styles de jeux auxquels il joue (solitaire ou coopératif, moteur, symbolique, etc.) sollicitent, chacun à sa manière, toutes les dimensions de sa personne.

Le développement de l'enfant est un processus global et intégré

L'enfant se développe dans toutes ses dimensions (sociale et affective, physique et motrice, cognitive et langagière) et celles-ci agissent à des degrés divers dans le cadre de ses apprentissages. Les interventions du personnel éducateur, les aménagements et les activités proposées sollicitent de multiples façons l'ensemble de ses dimensions.

2.2 Les 4 étapes de l'intervention éducative :

Étape 1 : L'observation

L'observation est privilégiée, elle permet de connaître les intérêts, les goûts, les besoins et les capacités de chacun des enfants. Le personnel éducateur recueille quotidiennement plusieurs observations qui facilitent son travail. Il note ses observations et complète le cahier de communication quotidien ainsi que les grilles d'observation. Celles-ci servent à compléter le Feuille Synthèse du développement qui est rempli en novembre et en mai pour chaque enfant.

Étape 2 : La planification et l'organisation

Basée sur les observations recueillies, cette étape permet de prévoir les activités et les interventions qui répondent le mieux aux besoins et aux goûts des enfants. Celle-ci comporte plusieurs aspects : établir l'horaire de la journée, l'organisation des activités, l'aménagement des lieux et la préparation du matériel à mettre à la disposition des enfants. Cette planification demeure souple pour permettre au personnel de répondre aux besoins des enfants et de s'adapter à leurs niveaux de développement.

Étape 3 : L'intervention

Tout au long de la journée et pendant que se déroulent les activités, le personnel éducateur applique l'action planifiée. Il demeure disponible et attentif au vécu des enfants afin de les accompagner et les guider dans leurs découvertes et leurs apprentissages. Il adapte ses interventions en fonction de chacun des enfants.

Étape 4 : La réflexion et la rétroaction

La quatrième étape permet au personnel éducateur de faire le point sur ce qui s'est passé au cours d'un événement ou d'une activité durant la journée afin d'adapter et d'améliorer sa pratique.

Comment le personnel intervient-il auprès de chaque enfant ?

Il préconise un style d'intervention démocratique en partageant le pouvoir avec l'enfant, en le soutenant dans ses jeux, en valorisant l'apprentissage actif. L'enfant fait ainsi partie du processus de décision.

Le personnel éducateur soutient les enfants par l'étayage tout au long de la journée. L'auteur Deshaies définit l'étayage comme « une forme d'accompagnement où un partenaire avec plus d'habiletés que l'enfant le soutient, dans sa zone de développement proximal (ZDP), de façon appropriée, pour que celui-ci soit capable d'augmenter ses compétences dans une situation donnée, dans une perspective d'autonomie ».

Il intervient de façon cohérente, constante et conséquente.

Il fait preuve d'attention positive dans ses interactions avec les enfants (ex : sourire, câlins, hochement de tête, voix calme, contact visuel, mise au niveau des enfants, écoute attentive).

Il interagit sur un ton calme et respectueux.



3. ORIENTATION PÉDAGOGIQUE

Toutes les décisions et les actions éducatives effectuées sont basées sur le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* du Ministère de la Famille du Québec ainsi que sur certains éléments de l'approche pédagogique Highscope. Ces deux programmes, intimement reliés, sont les références pédagogiques qui soutiennent nos pratiques.

Voici les différentes activités éducatives que l'on retrouve au cours d'une journée :

3.1 Activités de routines et transitions

Ces activités occupent une grande place dans le déroulement d'une journée : soins d'hygiène, repas et collation, sieste, rangement, accueil et départ, etc. Ces divers moments sont soutenus et/ou animés par le personnel éducateur qui s'assure d'une organisation adéquate de l'espace et du matériel afin de contribuer à rendre ces moments agréables en misant sur les interventions par le jeu. Ex : comptines et devinettes lors des moments d'attente, animation lors des déplacements, etc.

3.2 Période d'atelier

La période d'atelier est composée de 4 étapes : La planification – les ateliers – le rangement – le retour. Lors de la planification, les enfants décident et expriment, selon leur capacité, ce qu'ils ont envie de faire ou d'accomplir comme projet. Durant la période d'atelier, les enfants peuvent utiliser et manipuler le matériel accessible dans chacun des coins thématiques du local. Les adultes n'animent pas cette période, mais observent et prennent part aux jeux des enfants. Ils encouragent leur raisonnement tout en enrichissant leurs jeux et en les aidant à réagir face à des occasions de résolution de problèmes. Vient ensuite le rangement qui constitue également une expérience d'apprentissage pour les enfants, particulièrement par la catégorisation, mais aussi par la collaboration à la vie de groupe. Pour les enfants plus vieux, l'éducatrice effectue un bref retour avec les enfants en les invitant à s'exprimer sur ce qu'ils ont accompli ou appris durant les ateliers ou à démontrer ce qu'ils ont réalisé. La période d'atelier est vécue dans tous les groupes d'âge.

3.3 Le jeu libre (période d'accueil et fin de journée)

Le jeu libre a lieu lors de période de transition comme l'accueil et la fin de journée. Ces périodes permettent aux enfants d'avoir accès à certains ou à tous les coins thématiques du local. Selon le temps disponible, l'éducatrice informe les enfants des coins ouverts pour la période. Lorsque la période est de moins de trente minutes, l'éducatrice peut choisir d'ouvrir seulement les jeux de table et les blocs, par exemple, alors que pour une période plus longue tous les coins sont ouverts. L'enfant fait le choix de son activité ou du matériel qu'il veut utiliser, à son rythme et de la façon qui lui convient, selon ce qui est accessible. Ce type de jeu est vécu dans tous les groupes d'âge.

3.4 Activité découverte

Cette activité sert à faire découvrir du matériel comme la peinture, la pâte à modeler, les bacs de sable, d'eau, de riz, les blocs Lego, les crayons, les ciseaux, la colle, etc. Lors de cette activité, les enfants découvrent et apprennent à utiliser le matériel avec l'accompagnement de l'éducatrice. Ce matériel pourra ensuite être accessible librement lors des ateliers. Cette activité est généralement offerte aux enfants de 18 mois à 3 ans.

3.5 Activité en groupe d'appartenance (AGA)

Cette activité est planifiée par le personnel éducateur, elle encourage l'apprentissage actif en permettant à l'enfant de manipuler du matériel, d'exprimer et d'expérimenter ses idées, de faire des choix et de résoudre des problèmes. Des intentions pédagogiques sont formulées et amènent l'enfant à parfaire une habileté ou à relever de nouveaux défis. Lors de cette activité, l'éveil à l'écrit, l'éveil aux mathématiques, la motricité fine ainsi que les activités artistiques sont priorisées. Cette activité est généralement offerte aux enfants de 3 ans et plus.

3.6 Activité de rassemblement (musique et mouvement)

Ce moment permet aux enfants et au personnel éducateur du local de se retrouver tous ensemble et de partager des moments de plaisir à travers des activités musicales et motrices. C'est un moment pour chanter, bouger au son de la musique, faire des jeux collectifs, des exercices corporels, etc. C'est l'adulte qui initie l'activité, mais le pouvoir est partagé avec les enfants pour le déroulement de celle-ci. Les enfants ont l'occasion de proposer leurs idées et d'apprendre des idées des autres. Cette activité est offerte à tous les groupes d'âge.

3.7 Jeux extérieurs

Les activités extérieures occupent une place très importante. Lors de la saison chaude, nous sortons en général trois fois par jour, alors que l'hiver nous sortons deux fois.



4. LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

DÉVELOPPEMENT GLOBAL

Les différents domaines du développement sont interreliés, ils s'influencent les uns les autres, ils se développent en même temps, mais à des rythmes différents. Les liens qu'on peut faire entre une dimension du développement et un autre sont multiples. Par exemple, lorsqu'un enfant commence à parler, il développe parallèlement les aspects social et affectif de sa personne. Ses interactions avec ses pairs sont plus claires, plus faciles, etc. Son développement sensoriel (la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher) lui permet de comprendre le monde qui l'entoure et influence sa capacité de résolution de problème, son raisonnement, son attention, etc.

L'apprentissage actif et accompagné, vécu quotidiennement par l'enfant, permet d'infinites possibilités de développement pour l'ensemble des dimensions de sa personne.

LES 4 DOMAINES DE DÉVELOPPEMENT

4.1 Développement social et affectif

Celui-ci fait référence au lien d'attachement que l'enfant vit avec les personnes significatives de sa vie, au concept de soi, à son tempérament, à la construction de son identité et à son estime personnelle.

Activités et moyens favorisant le développement socioaffectif de l'enfant :

- **Objet transitionnel**

L'enfant est invité à apporter une sucre, un toutou ou une doudou qui le sécurise. L'enfant peut le prendre pour se rassurer au moment où il en ressent le besoin au cours de la journée. Au début de sa fréquentation dans le milieu éducatif, il l'utilisera fréquemment dans la journée et s'en détachera graduellement avec le soutien chaleureux de l'éducatrice.

- **Brindami: Programme de développement d'habiletés sociales et des habiletés d'autocontrôle chez les enfants de zéro à 5 ans**

Les enfants pratiquent avec Brindami, les habiletés sociales de base (prendre contact, faire des demandes et accepter le contact des autres) des habiletés de communication (écouter l'autre, identifier et exprimer des émotions) et des habiletés d'autocontrôle (attendre son tour, se calmer, tolérer une frustration).

- **Les responsabilités**

L'enfant a l'occasion de s'impliquer activement par la prise en charge de responsabilités adaptées à ses capacités. L'importance accordée à sa participation contribue au développement d'une image positive de lui-même. L'enfant collabore à la vie du groupe. Selon le fonctionnement du groupe, les enfants se verront attribuer certaines responsabilités (aller chercher la collation, passer le balai, fermer les portes)

- **Les aires de jeux aménagées (coins thématiques)**

Elles favorisent l'exploration de jeux de rôles et stimulent les échanges entre enfants. Dans le coin construction, les enfants partagent les blocs, les autos, les outils, etc... Dans le coin maison, ils se font des scénarios avec les déguisements, les poupées, la cuisinière, etc.

- **Les jeux coopératifs, les jeux de société**

Ils favorisent le contact avec les pairs et l'apprentissage de saines attitudes comme la capacité d'attendre son tour, de respecter des règles de jeux, de collaborer, d'encourager, de reconnaître les forces et respecter les différences ou les défis rencontrés chez les autres enfants.

- **Activités parents/enfants**

Ces activités conviviales entretiennent l'échange entre les parents, les enfants et le personnel du CPE favorisant ainsi la création de liens et le sentiment d'appartenance.

- **Les interactions du personnel éducateur avec les enfants**

En partageant le pouvoir avec l'enfant, le personnel éducateur adopte un style d'interaction centré sur celui-ci. Il est chaleureux, impliqué dans les jeux et à l'écoute des besoins et intérêts de l'enfant, ce qui contribue au développement d'un lien affectif sécurisant.

Le personnel éducateur soutient les enfants à résoudre leurs conflits avec un processus à 6 étapes :

- ➔ L'adulte s'approche calmement et arrête toute action blessante ;
- ➔ L'adulte reconnaît les émotions des enfants ;
- ➔ L'adulte rassemble l'information en questionnant les enfants ;
- ➔ L'adulte reformule le problème dans un langage simple ;

- ➔ L'adulte demande aux enfants de proposer des pistes de solution et en propose une au besoin ;
- ➔ L'adulte aide les enfants si nécessaires dans l'application des solutions choisies.

Le personnel éducateur favorise l'encouragement et non l'éloge lors de ses interactions avec les enfants. « L'encouragement favorise l'autonomie, l'estime de soi, la volonté d'explorer et une acceptation de soi et des autres »³ alors que l'éloge peut créer une dépendance à la récompense et diminuer la motivation intrinsèque des petits.

4.2 Développement cognitif

Ce domaine fait référence à la capacité d'attention, à la mémoire, à la fonction symbolique, aux capacités de catégorisation, à la connaissance de concepts, au raisonnement ainsi qu'à l'éveil aux mathématiques et aux sciences.

Activités et moyens favorisant le développement cognitif de l'enfant

- **Matériel à la disposition des enfants**

Du matériel diversifié, adapté à leur âge, en quantité suffisante et ouvert est offert (éléments à empiler et à emboîter, lettres, chiffres, collection d'éléments naturels, articles de récupération, etc.). L'enfant peut manipuler, examiner, combiner et transformer le matériel. Il manipule le matériel à sa façon, à partir de sa propre initiative. Sa motivation intrinsèque l'amène à expérimenter ses idées, à faire des choix, à résoudre des problèmes et ainsi à développer sa pensée.

- **Apprentissage de connaissances et concepts**

À travers le jeu, le personnel éducateur accompagne l'enfant dans ses découvertes. Ensemble, ils explorent les notions spatiales (en haut/en bas, sous/sur, près/loin, etc.) et temporelles (avant/maintenant/après, jours de la semaine, saisons, etc.). Ils découvrent les regroupements et associations (couleur, forme, etc.). Ils s'initient au concept de quantité (un/plusieurs, un peu/beaucoup, un /deux/trois, etc.)

- **Repères visuels**

Les pictogrammes sont un outil précieux pour plusieurs enfants. Affichés dans les locaux, selon le besoin des enfants évalué par le personnel éducateur, ils permettent aux enfants de se situer dans le temps ou d'accomplir une tâche. Voici différents pictogrammes utilisés : routine de la journée, séquence de l'habillage et du lavage des mains, les émotions, le processus de résolution de conflit, etc.

4.3 Développement langagier

³ Hitz, R., & Driscoll, A. (1988). Praise or encouragement? New insights into praise: Implications for early childhood teachers.

Ce domaine fait référence au langage prélinguistique, au langage oral, à l'éveil à la lecture et à l'écriture ainsi qu'au développement graphique.

Activités et moyens favorisant le développement langagier de l'enfant

- Modèle et support langagier**

Lors des échanges quotidiens du personnel éducateur avec les enfants, celui-ci offre un modèle langagier, il est à l'écoute et propose des occasions aux enfants de s'exprimer. Il s'adapte au développement langagier de l'enfant. Pour soutenir le développement langagier des poupons, il porte son attention sur la même chose que le petit et commente ce qui voit. Le poupon est en train de développer l'attention conjointe. Le personnel éducateur, regarde l'enfant dans les yeux, pratique le tour de rôle par des jeux de coucou et autres. Ces façons de faire permettent à l'enfant de développer les préalables à la communication. Pendant les périodes de soins, il gazouille ou babille comme les bébés, ainsi, il montre que ce qu'ils expriment est important pour lui. Avec les plus vieux, le personnel éducateur offre des occasions à l'enfant de s'exprimer à tous les jours. Entre autres lorsqu'il nomme leur plan de jeu pour les ateliers. Il écoute et reformule en mettant l'accent sur les sons ou mots qui sont encore un défi pour l'enfant. Il pose des questions et s'intéresse au jeu de l'enfant. Des chansons simples et comptines sont utilisées pour stimuler le langage des petits. De plus, les enfants sont encouragés à discuter entre eux à l'heure des repas et collation ainsi que lors des périodes de jeu.

- Place importante accordée aux livres**

Les livres sont intégrés au quotidien, ils sont fréquemment renouvelés afin de stimuler l'intérêt des enfants. Pour approfondir le développement langagier, chaque jour à l'heure du conte des questions sont posées aux enfants, ils sont invités à nommer ce qu'ils voient sur l'image ainsi qu'à poser des hypothèses sur ce qu'il se passera dans l'histoire, etc.

- Tableau des messages**

Le tableau des messages est un outil d'éveil à lecture et permet aux enfants d'être informés des changements dans la vie du groupe. Le personnel éducateur dessine les messages de la journée. L'enfant observe les dessins, réfléchit et avec l'éducatrice saisit la signification du message. Les messages sont dessinés de gauche à droite ou de haut en bas comme lors d'un message écrit.

- Le langage des signes**

L'utilisation de quelques signes du langage des signes pour bébé par le personnel éducateur permet aux tout-petits et aux enfants plus vieux qui ont des défis de langage d'apprendre à communiquer leurs besoins à l'aide de gestes. Cette pratique est recommandée et favorable au développement de la parole. « Les recherches démontrent que l'apprentissage des signes ne nuirait pas au développement de la parole. Votre tout-petit laissera tomber les signes de lui-même lorsqu'il lui sera plus facile de parler »⁴.

⁴Équipe Naître et grandir et Caroline Martin, orthophoniste, (Novembre 2016), *Le langage des signes pour bébé*, sur le site Naître et grandir, consulté le 28 avril 2020.

4.4 Développement physique et moteur

Ce domaine fait référence à la santé, à l'alimentation, au sommeil, à l'hygiène, au développement sensoriel, au schéma corporel ainsi qu'à la motricité fine et globale.

Activités et moyens favorisant le développement physique et moteur de l'enfant

- Soutenir un rapport sain à la nourriture**

Les enfants sont encouragés à goûter aux aliments qui leur sont offerts, mais en aucun cas il y aura de la réprimande si l'enfant n'a pas d'appétit pour un type d'aliment.

- Encourager l'auto-apaisement**

Lors de la période de repos, le personnel éducateur crée un environnement sécurisant, il est chaleureux et disponible pour offrir un contact physique à ceux qui en manifestent le besoin. Il permet aux enfants d'utiliser une petite couverture et/ou un toutou pour s'apaiser ou s'endormir sur le petit matelas. Au cours de la journée, si un enfant a besoin d'un endroit calme pour se retrouver, il est encouragé à utiliser le coin calme. Cet espace lui permet de se retrouver seul, de prendre une pause du contexte de groupe pour s'apaiser.

- Favoriser l'autonomie lors de l'habillage**

Dès la pouponnière, le personnel éducateur offre l'opportunité à l'enfant de participer à son habillage. Au début, il apprend à enlever et enfiler quelques vêtements. Avec le développement de ses potentialités motrices, il aura de moins en moins besoin de l'aide de l'adulte.

- Stimuler la motricité globale**

Des occasions de développer les habiletés fondamentales du mouvement sont offertes quotidiennement, les enfants sont invités à frapper un ballon avec le pied, à lancer et attraper. Les habiletés de locomotion sont aussi à l'horaire (ramper, marcher, courir, galoper, pédaler ...).

En prenant conscience de son corps en mouvement et à travers ses expériences sensorielles, l'enfant développe son schéma corporel.

- Stimuler la motricité fine**

Le matériel proposé offre de multiples occasions de renforcer les petits muscles des mains. En voici quelques exemples : les jeux de pince, la pratique du ciseau, des crayons, des pinceaux, le dessin, le collage, l'enfilage, la pâte à modeler, l'exploration de différents bacs de manipulation et de textures (riz, boutons, sable, eau, etc.). Le jeu symbolique offre aussi des occasions de développer les

habiletés des mouvements fins de la main en enfilant un déguisement, en montant une fermeture éclair, en imitant l'adulte qui nettoie, qui écrit, qui cuisine, etc.



5. ADAPTATION ET INTÉGRATION À LA VIE EN COLLECTIVITÉ

Pour nous, favoriser l'adaptation et l'intégration à la vie en collectivité signifie soutenir et inclure équitablement chacun des enfants, être en lien avec la communauté et à l'écoute de l'unicité des individus. L'ouverture et l'attitude inclusive du personnel créent un climat de respect et de collaboration entre les enfants, auprès des familles et de la communauté.

Activités et moyens favorisant l'adaptation et l'intégration à la vie en collectivité

- **Lien avec les familles**

Les parents sont invités à communiquer quotidiennement avec le personnel éducateur à l'arrivée et au départ des enfants. Une rencontre de groupe ainsi que deux rencontres individuelles ont lieu annuellement entre le personnel éducateur et les parents pour permettre l'échange. Aussi, une activité familiale, où tout le personnel et les familles sont conviés, est organisée chaque printemps.

- **Activités en groupe**

Les différentes activités proposées quotidiennement permettent aux enfants de développer différentes habiletés reliées à l'adaptation en collectivité. Que ce soit l'activité en groupe d'appartenance, le rassemblement, les repas et collations pris en groupes quotidiennement, une journée thématique ou simplement une activité extérieure, elles sont autant de possibilités pour les enfants d'explorer la vie de groupe à travers des règles favorisant le respect et la bonne entente.

- **Implication dans la communauté**

Le CPE Fleur de Soleil siège sur une table de concertation et collabore étroitement avec le CIUSSS MCQ pour l'intégration et le soutien d'enfants dans le besoin. La collaboration avec la CSSBF permet de mettre en place les éléments favorables à une transition scolaire de qualité.

- **Favoriser un climat harmonieux dans le quotidien**

Les activités lors des routines, des transitions et des différents moments de vie facilitent l'adaptation de l'enfant à son environnement.

- ➔ **Lors des déplacements**

Quelques exemples : chanter une chanson, tenir une partie du corps pour qu'elle ne tombe pas, marcher en robot, mimer un animal, un personnage en lien avec une activité, exécuter des rythmes simples avec les mains, etc.

- ➔ **Lors des routines toilette/ lavage de mains**

Accompagner les enfants dans les étapes (afficher les pictogrammes), motiver les enfants par le jeu (savon magique, vendeuse de savon, tape amicale dans la main du vendeur, etc.).

➔ **Lors des collations et repas**

L'éducatrice joue un rôle déterminant, à commencer par celui de modèle, puisqu'au-delà de la présentation des aliments, une attitude positive, une ouverture d'esprit et le maintien d'une ambiance agréable autour de la table influenceront grandement l'enfant dans son apprentissage de saines habitudes alimentaires.

➔ **Lors du rangement**

Aviser les enfants à l'avance, montrer le temps de jeu qu'il reste avec un "Time Timer" ou un sablier, chanter une chanson, renforcer par des encouragements, animer le rangement par le jeu, etc.

- **Sorties dans le quartier**

De façon occasionnelle des sorties sont prévues dans les parcs environnants, sur la piste cyclable et aux jeux d'eau du parc des Braves. Des sorties à la bibliothèque et à la piscine municipale peuvent être organisées durant l'été, en plus de s'amuser, les enfants y voient des moniteurs/sauveteurs et en apprennent sur ce travail. Des marches dans le quartier sont une autre occasion d'être en contact avec le voisinage.



6. SAINES HABITUDES DE VIE

Pour nous, les saines habitudes de vie incluent l'activité physique, le rapport sain à la nourriture, de bonnes habitudes d'hygiène ainsi que le développement de l'autoapaisement.

Activités et moyens favorisant le développement de saines habitudes de vie

- **Un mode de vie physiquement actif**

Les activités physiquement actives sont prévues et organisées de façon à alterner avec des moments plus calmes afin d'offrir des journées équilibrées aux enfants. Le jeu actif est encouragé quotidiennement à l'extérieur, dans les salles multifonctions, dans les corridors ainsi qu'à certaines occasions dans les locaux. L'enfant s'adonne à des jeux de poursuite ou de course, il grimpe, saute, tourne, roule, etc. Une variété de matériel est offerte à cet effet. Des matelas, des cerceaux, des ballons, des ballons sauteurs, des véhicules roulants, un parachute, etc. sont utilisés pour faire des trajets psychomoteurs ou pour permettre aux enfants d'exercer leur corps en explorant divers mouvements et déplacements dans l'espace.

- **Sorties extérieures**

Les sorties extérieures sont quotidiennes, elles favorisent une plus grande liberté de mouvement ainsi qu'un contact privilégié avec la nature. Dehors, nous

retrouvons de l'espace et du matériel amovible pour les jeux actifs : cônes, dossards, ballons, traîneaux, pelles, etc. Aussi, les tricycles, trottinettes et vélos d'équilibre sont régulièrement à la disposition des enfants.

- **Les soins d'hygiène**

Les enfants sont encouragés à laver leurs mains après chaque utilisation de la salle de toilette ainsi qu'avant chaque repas. Différents outils sont utilisés pour en faire la promotion : vidéo, chansons, etc.

Une fois par jour, les enfants des groupes multiâge et 4 ans se brossent les dents sous la supervision de l'éducatrice. L'apprentissage à se moucher permet aux enfants d'acquérir leur autonomie avant l'entrée à l'école.

L'apprentissage à la propreté se fait en collaboration avec les parents et au rythme de l'enfant. De plus, à partir de 4 ou 5 ans, les enfants sont encouragés à s'essuyer seuls après être allés à la toilette.

- **Moment de repos**

À tout moment de la journée, les enfants ont la possibilité de prendre un moment tranquille en se blottissant dans le coin calme. C'est un petit espace dans le local réservé pour un enfant à la fois. Il peut s'y retirer avec son objet de transition ou des jouets sensoriels. Des petits divans ou chaises berçantes sont accessibles dans les locaux pour y regarder un livre ou se détendre. Des exercices corporels et de respiration sont aussi faits avec les enfants à différents moments de la journée pour les aider à se détendre. Tous les enfants font une sieste en après-midi ou un repos d'au moins 40 minutes. Un rituel est mis en place dans chacun des groupes afin que ce moment de vie soit vécu harmonieusement. Nous encourageons les enfants à s'endormir de façon autonome lorsqu'ils semblent en mesure de le faire.

Sensibilisation à l'environnement

- **L'importance de porter une attention particulière à l'environnement**

Une sensibilisation est faite auprès des enfants sur différents thèmes qui touchent l'environnement : le respect du monde végétal et animal, la collecte de déchets au printemps, la récupération dans les locaux, la diminution du débit d'écoulement de l'eau lors du lavage de mains, etc.



7. SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES

Une saine alimentation peut se définir comme « les habitudes ou comportements alimentaires qui favorisent l'amélioration ou le maintien d'un état complet de bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en l'absence de maladie »⁵⁻⁶. La politique alimentaire adoptée par le CPE soutient l'équipe et

⁵ HOOPER, M., et al. « Préface » *Revue canadienne de santé publique*, vol.96, supp. 3, juillet-août205, S6-S7

⁶ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Préambule à la constitution de l'Organisation mondiale de la santé*, adopté par la Conférence internationale sur la santé, New-york, 19-22 juin 1946,

les parents dans l'application de saines habitudes liées à l'alimentation. Par les moyens cités ci-dessous, les enfants sont sensibilisés à l'importance d'adopter de saines habitudes alimentaires.

Activités et moyens favorisant le développement de saines habitudes alimentaires

- La variété d'aliments**

Le CPE Fleur de soleil offre une alimentation saine et équilibrée.

Lors du service du repas, l'éducatrice offre une portion complète à l'enfant. Tous les éléments du repas sont servis de façon égale lors du premier service et l'enfant peut redemander ce qu'il souhaite pour sa deuxième portion. Le dessert est servi à tous.

Lors de l'intégration d'un poupon, nous offrons la possibilité aux parents de rapporter à la maison une petite portion des aliments qui sont moins connus par la famille comme c'est parfois le cas pour les pois chiches ou le tofu. Par cette pratique, nous permettons aux parents de faire l'intégration des nouveaux aliments à la maison et nous souhaitons ainsi les sensibiliser à l'importance d'adopter de saines habitudes alimentaires.

- Attitude du personnel éducateur**

Le personnel éducateur joue un rôle déterminant, à commencer par celui de modèle. Au-delà de la présentation des aliments, une attitude positive, une ouverture d'esprit et le maintien d'une ambiance agréable autour de la table influenceront grandement l'enfant dans son apprentissage de saines habitudes alimentaires. De plus, en développant des activités interactives qui favorisent la découverte de bons aliments, il contribue à faire de la saine alimentation une expérience enrichissante et positive au quotidien.⁷

- Apprentissage actif lors des repas et collations**

Selon le fonctionnement du groupe, le personnel éducateur peut offrir à l'enfant de venir chercher et porter son assiette ainsi que sa débarbouillette.

Le personnel peut permettre l'auto-service lorsque l'aliment s'y prête bien (ex : crudité, muffin, fruits). Bien sûr une attention est portée aux mesures d'hygiène. Le personnel peut aussi permettre aux enfants de 4-5 ans de se servir du lait et de remplir leurs bouteilles d'eau.

- Le Jardin de fleur de soleil**

C'est à travers la préparation du jardin dans toutes ses étapes que les enfants explorent un cycle de vie dans le temps et dans la manipulation : semis intérieurs, préparation de la terre du Jardin de fleur de soleil par le désherbage, transplantation, entretien, arrosage, récolte des légumes, dégustation, récolte des graines, etc.

signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 États (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la santé, n 2, p. 100) et entré en vigueur le 7 avril 1948.

⁷ CPE FLEUR DE SOLEIL, *Politique alimentaire*, 2013, p. 5.

- **Collation animée et Aliment vedette**

L'éducatrice permet à l'enfant de vivre des expériences d'apprentissage stimulantes et de rendre le contact avec certains aliments. Par exemple, il développe sa motricité fine en coupant des raisins, en enfilant des céréales rondes sur une tige, il place ses petits morceaux de pommes coupés en forme de lettre de l'alphabet, etc.



8. LA STRUCTURATION DES LIEUX

Les installations sont aménagées pour répondre aux besoins des enfants qu'elles accueillent.

8.1 *Les cours et l'environnement extérieur*

Les cours extérieures sont aménagées de façon à favoriser le développement physique et moteur des enfants. Divers jeux et structures y sont utilisés afin d'assurer la sécurité et le plaisir des enfants tout en leur permettant de développer leurs habiletés motrices. Dans la cour de l'installation 1, plusieurs aires de jeux sont aménagées : un module de jeu à glisser et grimper, un carré de sable, une piste cyclable, un dôme à grimper, un canard à bascule, etc. Dans la cour de l'installation 2, on retrouve : un carré de sable, une piste cyclable, un espace pour les jeux de groupe ainsi que du matériel amovible pour grimper, pousser, tirer, etc.

Des petites cours ont été spécialement conçues pour les poupons, on y trouve, un module à grimper et glisser, un carré de sable et des jouets amovibles comme une maisonnette, des trotteurs, des bascules, etc. Ces différentes structures permettent aux enfants d'explorer l'environnement et de relever plusieurs défis favorisant leur développement.

8.2 *L'aménagement des lieux intérieurs*

Situées à l'entrée du CPE, les pouponnières sont placées stratégiquement pour faciliter les allées et venues des parents. Un dortoir attenant à chacun des locaux permet de respecter le rythme de sommeil de chaque enfant. Les enfants qui fréquentent les pouponnières utilisent aussi beaucoup des espaces vastes comme les corridors et les salles multifonctions pour les activités de motricité.

Les différents locaux des groupes multiâges et 4 ans se retrouvent au premier plancher. Chaque groupe a un local d'appartenance. L'aménagement des locaux permet d'effectuer des activités adaptées au niveau de développement des enfants et leur offre la possibilité de relever des défis à leur mesure. Les aires de jeux permettent aux enfants de se créer un univers : jeu d'imitation dans le coin maison, jeu de construction dans le coin bloc, jeu de manipulation dans le coin jeu de table, expérimentation artistique dans le coin art, espace de détente dans le coin calme, matériel d'initiation à la lecture dans le coin livre, de manipulation dans le coin sable et eau, etc.

Une salle multifonction est aménagée dans chacune des installations. Ces grands locaux sont utilisés pour répondre au besoin de bouger des enfants, plusieurs activités motrices y sont réalisées. Elles servent de lieux de rassemblement lors d'activités en grand groupe ainsi que de salles de réunions pour le personnel et les différents comités.

Les bureaux sont situés au deuxième étage de la première installation, pour ce qui est de la deuxième installation, nous y retrouvons un bureau pour les éducatrices spécialisées qui sert aussi de local de stimulation pour les enfants à besoins particuliers.

La cuisine est un point central de l'installation 1, les repas des deux installations y sont préparés quotidiennement par la responsable alimentaire.

Chacune des installations possède sa salle de lavage. Une machine spécialement conçue pour la désinfection des jouets est localisée dans la salle de lavage de l'installation 2.



9. LA COLLABORATION AUPRÈS DES PARENTS

Nous considérons la famille comme premier agent d'influence dans la vie de l'enfant. Le personnel est conscient de l'importance de développer un lien de confiance réciproque qui facilite cette relation et ce dernier met tout en œuvre afin d'établir les conditions favorables.

De plus, avec le multiâge, les parents et le personnel éducateur ont la possibilité de créer un lien solide entre eux, puisqu'ils seront en relation de deux à trois années, ce qui apporte un environnement stable et de confiance.

Cette collaboration prend différentes formes, allant des conversations informelles à des rencontres planifiées.

Le personnel éducateur a un rôle de sensibilisation, de transmission d'informations et de partage d'observations sur les besoins et le développement de l'enfant.

Différents principes sont mis en place pour développer un climat de confiance auprès des parents :

Accueillir le parent : reconnaître le parent pour ce qu'il est dans son unicité.

Partager le pouvoir : reconnaître et soutenir le parent dans son rôle en assumant notre rôle de partenaire et de personne substitut qui est en autorité auprès des enfants en leur absence. Être à l'écoute, vérifier les attentes du parent et offrir des moments de disponibilité pour des échanges, communiquer clairement les informations et les besoins de l'enfant par des faits observables.

Établir une relation de confiance : utiliser une communication positive, authentique et transparente.

Créer un climat professionnel chaleureux : partager avec les parents la réalité de la vie au CPE et faire connaître certains éléments du programme éducatifs appliqués au quotidien, respecter la confidentialité, être sécurisant et capable de garder une distance professionnelle.

Soutenir, si nécessaire, le parent : partager nos connaissances du développement de l'enfant, le conseiller, l'informer des ressources existantes, accepter qu'il choisisse une solution en fonction de sa propre perception des choses.

10. L'INTÉGRATION DES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

L'intégration des enfants à besoins particuliers est une grande préoccupation pour le personnel du CPE Fleur de soleil. Ainsi, un accompagnement individualisé est mis en place lorsque des professionnels reconnus par le ministère ont identifié des besoins particuliers chez l'enfant. Un suivi systématique permet aux parents d'échanger sur l'évolution de leur enfant au sein de l'installation.

Il a été démontré que le multiâge a des effets bénéfiques pour les enfants à besoins particuliers. En côtoyant des enfants d'âges différents, ils ressentent moins de pression vis-à-vis leurs pairs. De plus, il est parfois plus facile d'entrer en contact et de créer des relations avec des enfants plus jeunes. Tout cela a pour impact d'améliorer leur estime de soi.

11. TRANSITION SCOLAIRE

Une collaboration est établie entre le Centre de Service Scolaire des Bois-Francs et le CPE Fleur de soleil. Avec une autorisation parentale, les observations relevées auprès des enfants de 4-5 ans sont remises aux enseignants à la fin de l'année. Cette procédure ayant pour objectif de faciliter la transition entre la petite enfance et le monde scolaire.

12. HISTORIQUE (*la petite histoire du CPE*)



Il était une fois, une idée qui germa dans la tête et le cœur d'un groupe de femmes de l'A.F.É.A.S. de Plessisville : offrir un service de garde aux gens du milieu. Après avoir expérimenté un projet de halte-garderie jumelé à des ateliers de formation pour les mamans, ces mêmes femmes, aidées par des intervenants du CLSC, décidèrent de présenter un projet de garderie. Par leur détermination, leur rêve se concrétisa et vit le SOLEIL le 5 décembre 1977.

Étant donné que les locaux de l'installation en place devaient éventuellement être démolis, la garderie fut contrainte de déménager le 4 août 1978, à l'École St-Édouard. Cette relocalisation fut temporaire puisqu'en décembre 1978, un incendie ravagea l'école St-Calixte et la commission scolaire dû récupérer ses locaux de l'école St-Édouard.

C'est en novembre 1978 que l'Office des services de garde à l'enfance accepte que la garderie se relocalise dans les locaux de la coopérative des producteurs de sirop d'érable « Citadelle ». Elle y passera plus de 25 ans à y accueillir 60 enfants quotidiennement.

La construction d'une installation se concrétise en 2003 avec l'acquisition d'un terrain que cède la ville. Le permis est alors augmenté à 80 places, ce qui permet de répondre aux besoins des parents de la communauté. En avril 2022, 5 places poupons sont ajoutés pour un total de 85 places au permis.

Avec la demande grandissante de place en CPE, une deuxième installation ouvre ses portes au printemps 2015. Cette installation accueille 26 places, et, apporte un nouveau fonctionnement : *Le multiâge*.

Sans doute inspiré par sa raison sociale, le CPE Fleur de soleil met tout en œuvre pour faire rayonner ses valeurs dans son milieu. Après toutes ces années, des gens passionnés œuvrent toujours au sein des installations et ont à cœur d'offrir aux jeunes familles un service de garde stimulant et chaleureux qui permet à chacun d'y trouver sa place au soleil !

Finalement, nous espérons que ce voyage au cœur de notre milieu de vie vous incite à en découvrir davantage. Nous vous attendons avec enthousiasme pour y vivre des moments inoubliables !

